

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29 février 2024

Préavis municipal No. 49/2023 - Demande d'un crédit de CHF 34'000.- TTC en vue de l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x places publiques et 2x places Mobility)

Le Conseil communal a décidé par 25 oui, 14 non et 3 abstentions

- 1. d'accorder un crédit de CHF 34'000.- TTC en vue de l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x places publiques et 2x places Mobility),
- 2. de financer cette opération avec la trésorerie courante,
- 3. d'amortir ce crédit par un prélèvement unique de CHF 34'000.- TTC sur le compte fonds de réserve no 9282.240 « Fonds réserve mobilité » et de porter les charges supplémentaires futures et les entrées au compte de fonctionnement.

Amendement municipal

d'amortir ce montant sur une période de 4 ans et de porter le montant annuel y relatif au compte de fonctionnement.

Prangins, le 29 février 2024

Extrait conforme, le certifient

Yvan Bucciol

Président

Dominique Rogers

Secrétaire